

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

ADMINISTRATION

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2229

21 Janvier 2021

21 January 2021

5:50 PM/17H:50

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	002/AONO/C-BATIE/CIPM-TBEC/2021 Lire
Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 05 SALLES DE CLASSE A L'EPB DE BATIE-CARREFOUR, COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	09-02-2021

2

Reference	003/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 18 JANVIER 2021EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE REGIONALE R0915 : YAGOUA (INTER N12)-DANA (R0916)-BANGANA-NAMAINA-GUIBI (FRONTIERE TCHAD) DANS LE RESEAU NORD, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	19-02-2021

3

Reference	004/SMI/MINTP/SG/DGET/ CPR FC/SPM/2020 Lire
Titre/objet	SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°004/SMI/MINTP/SG/DGET/ CPR FC/SPM/2020 DU 18 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT DE L'AUDITEUR EXTERNE CHARGE DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL (PTM)-VOLET ROUTIER POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2020 ET 2021
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	09-02-2021

4

Reference	001/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2020 Lire
Titre/objet	PROJET FILETS SOCIAUX- UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP) AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2020 DU 20 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ETUDE SUR LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE VICTIME DE GROSSESSE PRECOCE EN MILIEU SCOLAIREFINANCEMENTS : CRÉDIT PRÉPARATION (PPA) IDA-V3330
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	05-02-2021

5

Reference	003/SONAARA/DG/CAB/ Lire
Titre/objet	DÉCISION N°003/SONARA/DG/CAB DU 18 JANVIER 2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°027.20/AONO/SONARA/CIPM/2020 DU 31/11/2020 RELATIF À "L'ASSISTANCE À L'ÉLABORATION D'UNE MERCURIALE DES PRIX À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE RAFFINAGE"
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	2035/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE3/2021 Lire
Titre/objet	DECISION 2035/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE3/2021 DU 18/01/2021 PORTANT ANNULATION DES LOTS 1 ET 2 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°136/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 14 OCTOBRE 2019 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR LE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DE L'OUEST.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

7

Reference	N°0082/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE3/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°0082/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE3/2021RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°120/AAOIO/ MINTP/CIPM-TCRI/2020 DU 03-12-2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT DE PALAR SUR LE MAYO KALLIAO ET SES VOIES D'ACCÈS, SITUÉ AU PK 02+523 DU TRONÇON MAROUA-MORA SUR LA ROUTE NATIONALE N°1, DANS LE DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 55 36 467 03 33 00 093 2251.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

8

Reference	N° 0059-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0059-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DE PAGES À THÈMES POUR LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

9

Reference	N° 0078 -21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0078 -21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE NOUVELLES TOILETTES DU PARKING AUTOMOBILES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

10

Reference	00042/C/MPT/UCP-CAB/SPM (ai)/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00042/C/MPT/UCP-CAB/SPM (AI)/2021PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 00000001/AMI/MPT/CEP-CAB/SPM(A.I)/2019 DU 09 JANVIER 2019, «MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE BIBLIOTHEQUES SPECIALISEES ET AMENAGEMENT DE SALLES DE CLASSE SUR LES DEUX SITES DE SUP'PTIC (YAOUNDE ET BUEA)-
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

11

Reference	001 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES N° 006 DU 20 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS AU SEIN DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	002 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES N° 007 DU 20 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE AU SEIN DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

13	Reference	003/D/C-TBRO/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/C-TBRO/SG/2021 DU 06/01 /2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°011/AONO/RN/D47/C-TBRO/C1PM/SG/2020 DU 07/12/2020 EN VUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ACYCLE COMPLET CONSTITUEE DE 03 (TROIS) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS, 01 (UN) BLOC ADMINISTRATIF, UN BLOC INFIRMERIE AVEC SALLE DES ENSEIGNANTS, 01 (UN) PREAU, 02 (DEUX) BLOCS TOILETTES A 06 COMPARTIMENTS ET 01 (UN) FORAGE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITE DE HOME, COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

14	Reference	002/D/C-TBRO/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/C-TBRO/SG/2021 DU 06/01/2021PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°010/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 07/12/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE A CYCLE COMPLET CONSTITUEE DE 03 (TROIS) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS, 01 (UN) BLOC ADMINISTRATIF, UN BLOC INFIRMERIE AVEC SALLE DES ENSEIGNANTS, 01 (UN) PREAU, 02 (DEUX) BLOCS TOILETTES A 06 COMPARTIMENTS ET 01 (UN) FORAGE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITE DE HOME, COMMUNE DE TOUBORG, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

15	Reference	002/D/C-TBRO/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/C-TBRO/SG/2021 DU 06/01/2021PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°009/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 07/12/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUAIION DE SIX (06) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES-BANCS, SIX (06)BLOCS LATRINES A 06 COMPARTIMENTS ET SIX (06) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE TOUBORO , DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DUNORD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

16	Reference	019/D/C-TBRO/SG/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°019/D/C-TBRO/SG/2020 DU 14 DEC 2020PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 16 NOVEMBRE 2020 RELATIF À TEXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE ET AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DES JEUX À L'ÉCOLE MATERNELLE DE WALDÉ DANS LA COMMUNE DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [018/D/C-TBRO/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°018/D/C-TBRO/SG/2020 DU 14 DEC 2020PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 16 NOVEMBRE 2020 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉALISATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE À L'ABATTOIR MUNICIPAL DE MBAIMBOUM ET D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DEPMH À L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 1 B DE TOUBORO, DANS LA COMMUNE DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DUMAYO REY, RÉGION DU NORD.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

18

Reference [021/D/C-TBRO/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°021/D/C-TBRO/SG/2020 DU 14 DEC 2020PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 16 NOVEMBRE 2020 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE WALDE DANS LA COMMUNE DE TOUBORO, DÉPARTEMENTDU MAYO REY, RÉGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

19

Reference [020/D/C-TBRO/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°020/D/C-TBRO/SG/2020 DU 14 DEC 2020PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°008/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 16 NOVEMBRE 2020 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉALISATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À ENERGIE SOLAIRE À L'ECOLE MATERNELLE DE WALDE ET D UN FORAGE À MOTRICITÉ HUMAINE AU CES DE NGOUMI DANS LA COMMUNE DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO REY, RÉGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

20

Reference [017/D/C-TBRO/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°017/D/C-TBRO/SG/2020PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 16 NOVEMBRE 2020 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR AVEC CLÔTURE ET D'UN BLOC DE LATRINE À TROIS COMPARTIMENTS À MBAIMBOUM DANS LA COMMUNE DETOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO REY, RÉGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

21

Reference [N°0038- 21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0038- 21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES NOUVELLES TOILETTES DU PARKING AUTOMOBILES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

22

Reference [N° 0034-21ADC/DG/DG.M/DG.ME2](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0034-21ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DE PAGNES À THÈMES POUR LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

COMMUNE DE BATIE

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 05 SALLES DE CLASSE A L'EPB DE
BATIE-CARREFOUR, COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX(EN PROCÉDURE
D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement publics 2020. le Maire de la Commune de Batie. Maître d'Ouvrage relance un Appel d'Offre National Ouvert pour **POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 05 SALLES DE CLASSE A L'EPB DE BATIE-CARREFOUR, COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX**
(En procédure d'urgence)

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment

- Travaux préparatoires :
- terrassement;
- fondations;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;

. l'électricité

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de:

LOT	DESIGNATION	MONTANT (FvFA)
LOT 1	Réhabilitation d'un bloc de 05 salles de classe à l'EPB de Batié-carrefour	19 050 000

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont en 01 lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de condition à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, de l'exercice 2021 Ressources transférées (RT).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service de Passation des Marchés sis au Service Technique (Etage) de la Mairie de Batié. dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général (Etage) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 F** payable chez le Receveur Municipal de la Commune de Batié suivant le tableau ci-dessous .

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01)original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service technique (étage) de la Mairie de Batié, au plus tard le **09/02/2021 à 10 heures** précises, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUIVERT

N°002/AONO/C-BATIE/CIPM-TBEC/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 05 SALLES DE CLASSE A L'EPB DE BATIE-CARREFOUR, COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX (En procédure d'urgence)

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, précisant le montant forfaitaire en francs CFA pour chaque lot et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

LOT	INTITULE	MONTANT PREVISIONNEL	CAUTIONNEMENT PROVISoire
1	Réhabilitation d'un bloc de 05 salles de classe à l'EPB de Batié- carrefour	19 050 000	400 000

12. Recevabilité des Offres

sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

toutes offre incomplet conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier l'ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

l'ouverture des pièces administratives; des offres techniques et financières aura lieu le **09 /02/2021 _a 11 heures**, par la commission interne de passation des Marchés Publics de Batié dans la salle de réunion de la Mairie.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

l'évaluation sera faite selon les critères ci-après défini:

1- critère éliminatoires

- a. être dans la liste des entreprises suspendues par le MINMAP (Art. 92 a.09 du CMP)
 - b. Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement
 - c. Absence d'une pièce administrative après 48 heures;
 - d. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
 - e le non respect de 70% de critères essentiels ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ainsi que de son sous-détail.

2- critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- méthodologie d'exécution::
- moyens matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.
- Capacité financière Supérieur ou égale à 1/3 du coût prévisionnel
- Attestation sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier antérieur

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disant et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO. sera adjudicataire de la présente lettre commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** a partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou Service Technique (Etage) de la Mairie de Batié. dès publication du présent avis

BATIE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

DOMBU

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 18 JANVIER 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE REGIONALE R0915 : YAGOUA (INTER N12)-DANA (R0916)-BANGANA-NAMAINA-GUIBI (FRONTIERE TCHAD) DANS LE RESEAU NORD, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A
IMPUTATION
LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien périodique de la route régionale R0915 : Yagoua (Inter N12)-Dana (R0916)-Bangana – Namaina - Guibi (Frontière Tchad) dans le réseau nord, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'entretien des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il sera d'utilisé de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat sont repartis en deux (02) groupes comme suit :

Groupe 1 : travaux manuels faisant appel à la haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO)

- Débroussaillage du pk8+300 au pk12+300, pk13+00 au pk16+65, pk32+900 au pk44+900 ;
- Curage et remise en forme des fossés en terre existants du pk0+000 au pk 12+100 et du pk14+100 au 46+150 ;
- Curage et remise en forme des exutoires existants du pk0+00 au pk12+100, du pk14+100 au pk46+150;

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- Remblai en karal provenant d'emprunt du pk0+00 au pk6+00, au pk3+500, au pk4+800, au pk5+650, du pk6+00 au pk9+400, du pk9+400 au pk11+800, du pk11+800 au pk12+170, du pk12+270 au pk12+870, au pk15+250, au pk19+300, du pk21+200 au pk21+600 au pk25+300, au pk27+800, du pk29+050 au pk29+700, au pk32+100, du pk34+850 au pk34+900, au pk35+200, du pk42+100 au pk42+950, du pk43+500 au pk43+800, du pk44+300 au pk44+900, au pk45+850 et au pk46+000 ;
- Purges du pk8+100 au pk8+200, du pk8.500 au pk8+700, du pk8+900 au pk8+250, du pk10+550 au pk11+100, du pk14+100 au pk14+300, du pk27+00 au pk27+100
- Dalot simple en béton armé de 1,50 x 1,0m au pk3+500, au pk4+800, au pk5+65, au pk10+900, au pk21+200, au pk21+600, au pk25+300, au pk27+800 at au pk29+050 ;
- Dalot double en béton armé de 2 x 1,50 x 1,0m au pk17+080, au pk17+550, au pk29+100, au pk29+700, au pk32+100, au pk43+500 et au pk45+850 ;
- Dalot triple en béton armé de 3 x 1,50 x 1,0m au pk9+300, au pk10+700, au pk11+850, au pk12+000, au pk12+150, au pk19+300 et au pk43+550 ;
- Démolition d'ouvrage en béton armé au pk12+270, au pk12+370, au pk12+470, au pk12+570, au pk12+670, au pk12+770 et au pk12+870 ;
- Dépose de buse en béton ou métallique au pk6+800, au pk7+100, au pk7+750, au pk8+300, au pk11+800, au pk19+300, au pk21+200, au pk21+600, au pk25+300, au pk27+800, au pk28+050 et au pk29+100 ;
- Dallette en béton armé dosé à 350 kg/m3 du pk12+270 au pk12+970 ;
- Fossés bétonnés trapézoïdaux de 120 x 70 du pk11+850 au pk12+000 ;
- Construction de barrière de pluie au pk0+150, au pk6+000, au pk11+000, au pk12+200, au pk19+000, au pk27+450 et au pk40+890 ;
- Panneaux de signalisation métallique de type A au pk0+150, au pk6+000, au pk11+000, au pk12+200, au pk19+000, au pk27+450 et au pk40+890 ;
- Panneaux de signalisation métallique de type B au pk 24+230, au pk25+000 et au pk40+200 ;
- Mise en forme de la plateforme du pk0+000 au pk46+150.

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique comme suit :

N° de lot	Région	Tronçons	Longueur estimée (km)	Budget Prévisionnel TTC		Délai (mois)		Type d'interven- tion
				Phase 1	Phase 2	Phase 1	Phase 2	
1-EN/21	l'Extrême-Nord	Yagoua (Inter N12) – Dana (Inter R0916) – Bangana – Namaina – Guibi (Frontière Tchad)	46,150	316 659 650	348 340 350	6	6	Entretien périodique
Total				665 000 0000		12		

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier- Exercices 2021 et Suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de deux cent mille(200 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, Tel. : 222 22 92 34, au plus tard **le 19/02/2021 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 18 JANVIER 2021 , EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE REGIONALE R0915 : YAGOUA (INTER N12)-DANA (R0916)-BANGANA-NAMAINA-GUIBI (FRONTIERE TCHAD) DANS LE RESEAU NORD, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP – LIGNE, FONDS ROUTIER - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de douze (12) mois calendaires, dont six (06) mois pour la phase 1 et six (06) pour la phase 2. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

Montant de la Caution de soumission
Dix millions (10 000 000) de Francs CFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 19/02/2021 dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures (CIPM-TERI) du Ministère des Travaux Publics sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour :

- Absence ou la non-conformité de l'original de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission.

b) Dossier Technique incomplet pour absence de l'un des éléments ci-après :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- L'attestation de visite des lieux ;
- Un Conducteur des Travaux remplissant les conditions exigées dans le RPAO ;
- Une note d'Organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des travaux ;
- Non justification en propre du matériel minimum suivant :
 - Un bulldozer ;
 - Un compacteur ;
 - Une niveleuse ;
 - Une pelle chargeuse ;
 - Un camion de 20 tonnes.
- Une capacité financière délivrée par une banque de premier rang agréée par le MINFI, de montant d'au moins égale à deux cent millions (200 000 000) de Francs CFA francs CFA.

c) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée, datée et signée ;
- Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page, rempli de manière lisible ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif des travaux daté, signé et cacheté ;
- Les sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

d) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 27 critères sur l'ensemble des 39 critères essentiels ;

f) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 39 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur 13 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 22 critères ;
- c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;
- d) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur deux (02) critères.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°004/SMI/MINTP/SG/DGET/ CPR FC/SPM/2020 DU 18 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT DE L'AUDITEUR EXTERNE CHARGE DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL (PTM)-VOLET ROUTIER POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2020 ET 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale (BM), l'accord de crédit 5465-CM en vue du financement du Projet de Transport Multimodal (PTM)-Volet routier et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement de l'Auditeur Externe chargé de l'audit comptable et financier du Projet de Transport Multimodal (PTM)-Volet routier pour les exercices 2020 et 2021 ».

2. Consistance des prestations

Les Services de consultant consistent à s'assurer que :

- Les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.
- Les états financiers, qui sont établis par l'Unité de Gestion de Projet sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières des Projets
- L'Unité de Gestion de Projet a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

Les Termes de Référence de la mission peuvent être retirés à la Cellule des Projets routiers à Financement conjoint du Ministère des Travaux Publics ; sise dans l'enceinte de la délégation régionale des Travaux Publics du centre ou sur simple demande par courriel à l'adresse ci-dessous.

3. Participation et origine

Le Ministre des travaux Publics (MINTP), invite les Consultants à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (première page et page de signature du contrat, attestation de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions.

Le Consultant doit être un cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts - Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit des états financiers des projets de développement et acceptable par la BIRD et le Gouvernement.

Le Consultant doit justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine d'audit des projets financés par les bailleurs de fonds notamment la banque mondiale et/ou d'autres partenaires techniques et financiers, avoir réalisé au moins 3 audits comptables et financiers au cours des 5 dernières années.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 », « Directives de Consultants », », révisées en juillet 2014 relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le 09/02/2021, à 15 heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Sollicitation de Manifestation d'intérêt/Services de Consultants en vue de la réalisation de l'audit comptable et financier du projet de transport multimodal (PTM)-volet routier pour le compte des exercices 2020 et 2021

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics

Agence d'exécution de Projet : Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint ;

Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, à Yaoundé.

Téléphone : (237) 666 003 934 ;

E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr

5. Renseignements Complémentaires

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode au moindre coût (SMC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 09 h 00 à 15 h 00 heures locales.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROJET FILETS SOCIAUX

PROJET FILETS SOCIAUX- UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP) AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2020 DU 20 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ETUDE SUR LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE VICTIME DE GROSSESSE PRECOCE EN MILIEU SCOLAIREFINANCEMENTS : CRÉDIT PRÉPARATION (PPA) IDA-V3330

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a pris en 2019 l'initiative d'adhérer à la deuxième phase du projet « Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend » (SWEDD2) qui s'étend aux régions confrontées aux mêmes défis démographiques que ceux du Sahel et regroupe actuellement neuf pays. Dans le cadre de la coopération Cameroun Banque Mondiale, le Gouvernement a obtenu des fonds de préparation (Project Preparation Advance) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la préparation du Projet SWEDD.

Le Projet SWEDD entend couvrir trois Régions au Cameroun, à savoir l'Extrême-nord, le Nord et l'Adamaoua où l'on trouve le plus de cibles vulnérables aux mariages et grossesses précoces, à la déscolarisation ainsi que leurs communautés. Il se veut un outil d'accélération de la transition démographique à travers une approche intégrée d'interventions qui vise l'accroissement de l'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur accès à des services de qualité en matière de santé de reproduction, de santé de l'enfant et de santé maternelle dans trois régions du pays.

Dans le système éducatif camerounais, la question des grossesses d'élèves est traitée par la Circulaire N° 10/a/562/MINEDUC du 19 janvier 1980. Celle-ci prévoit la suspension immédiate de l'élève dès qu'elle est reconnue enceinte et indique qu'elle peut reprendre les cours après l'accouchement, dans la limite des conditions d'âges, de travail et de discipline. Il se trouve cependant que la plupart du temps, les victimes ainsi sanctionnées ne reprennent plus le chemin de l'école. C'est ce qui ressort des premiers résultats d'une enquête en cours aux Enseignements secondaires.

Le Cameroun comme la plupart des pays d'Afrique, s'est engagé à atteindre les Objectifs de développement durable de l'ONU en termes d'éducation et d'égalité de genre. L'Objectif de développement durable 4 assure à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité.

L'inclusion dans l'éducation consiste à s'assurer que chaque élève se sente valorisé et respecté, et puisse jouir d'un sentiment clair d'appartenance. Par conséquent, les objectifs de politiques d'éducation inclusive, par ailleurs bien pris en compte dans la stratégie du Cameroun pour le secteur de l'Education et de la formation comme principe clé, doivent comprendre différents groupes de population, y compris les jeunes filles enceintes. Dans ce sens, la grossesse précoce et non désirée doit être bien comprise comme un handicap qui met en péril le niveau d'instruction des filles. Il importe dans ce cas, que le système éducatif camerounais s'y intéresse pour s'assurer que le droit à l'éducation de cette catégorie d'élèves soit respecté, qu'il n'y a pas de barrières constituées à la poursuite de leur scolarisation au moins jusqu'à la fin du secondaire, afin d'accroître leur pouvoir décisionnel et de contribuer à leur autonomisation.

Le Gouvernement du Cameroun compte utiliser une partie des fonds de préparation du Projet SWEDD pour réaliser une étude qui permette aux différents acteurs du système de saisir tous les contours de la problématique de la poursuite de la scolarisation de l'élève tombée enceinte afin d'y apporter une réponse appropriée.

2. Objet

L'Objectif général de l'étude vise principalement à déterminer les activités à mener en vue d'offrir un cadre approprié pour favoriser la poursuite de la scolarisation de la jeune fille victime de grossesse précoce pendant sa scolarisation. De manière spécifique, l'étude a pour objectif :

(I) Pour la collecte des données qualitatives et quantitatives, de :

- déterminer le niveau d'application de la circulaire de 1980 relative aux grossesses en milieu scolaire sur la base du nombre de décision d'expulsion dressées à l'encontre des jeunes filles tombées enceintes au cours de leur scolarité sur les trois dernières années ;
- déterminer le taux d'abandon chez les filles tombées enceintes au cours de leur scolarisation sur les trois dernières années ;
- déterminer les causes du phénomène d'abandon.

(II) Pour l'analyse de la circulaire, de :

- faire une analyse de la circulaire de 1980 relative aux grossesses en milieu scolaire avec la législation nationale et internationale souscrite par le Cameroun dans le domaine du droit des enfants à l'éducation et la vision du gouvernement en matière de scolarisation de la jeune fille, notamment des programmes qui accompagnent les jeunes filles enceintes ou mères au niveau du MINPROFF, du MINAS ou d'autres institutions pour comprendre quelles sont les opportunités qui sont offertes à ces filles ;
- procéder à une revue succincte de bonnes pratiques implémentées dans le monde et en particulier dans des pays culturellement semblables aux régions visées, sur la question de la protection de la scolarisation de la fille tombée enceinte à l'école ;
- proposer des modifications de la circulaire ;
- proposer une note de plaidoyer/exposé de motifs en vue du réaménagement de la circulaire
- proposer des solutions appropriées à la protection de la scolarisation de la jeune fille enceinte.

3. Financement

Crédit préparation (PPA) IDA-V3330

4. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant (i) une lettre de motivation, (ii) un curriculum vitae détaillé avec mention de trois références professionnelles et de la liste des références des prestations similaires, (iii) des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en 4 exemplaires (1 original et 03 copies) à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard le vendredi 5 février 2021 à 12 heures précises, heure locale avec la mention :

« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°001 /ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2021 DU 20 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ETUDE SUR LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE VICTIME DE GROSSESSE PRECOCE EN MILIEU SCOLAIRE »

5. Composition du dossier

Compte tenu de la nature de l'étude qui a une prise importante sur les réalités locales, le consultant sera national. Il devra :

- justifier de diplômes supérieurs de niveau Bac + 5 au minimum dans le domaine des sciences sociales, dans le domaine du droit ou dans tout domaine connexe ;
- justifier d'une bonne capacité à collecter et à traiter les données ;
- justifier de solides connaissances dans le domaine juridique relatif au droit à l'éducation des jeunes et notamment de la jeune fille ;
- justifier d'une bonne connaissance des normes sociales dans le pays et notamment dans les trois régions d'intervention du SWEDD ;
- justifier d'une bonne connaissance du climat psychosocial dans le milieu scolaire au Cameroun ;
- justifier d'une expérience d'au moins dix années dans les études de natures similaires ;
- justifier d'une excellente capacité de communication écrite et orale dans l'une des langues que sont le français et l'anglais, et une bonne connaissance de l'autre ;
- justifier d'une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, internet et autres outils de communication).

6. Critères d'évaluation

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016 révisée en novembre 2017 et août 2018 ».

7. Renseignements Complémentaires

La durée de la mission du consultant est estimée à 80 jours ouvrables maximum. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la mission.

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis entre **8h et 16 heures** à l'**Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, sis au quartier Bastos, derrière l'usine Bastos, BP : 5838 Yaoundé (Cameroun) ; Tel : (237) 222 219 225 / 222 219 226; Email : projet.filetssociaux@gmail.com.**

YAOUNDE le 20 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°003/SONARA/DG/CAB DU 18 JANVIER 2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°027.20/AONO/SONARA/CIPM/2020 DU 31/11/2020 RELATIF À "L'ASSISTANCE À L'ÉLABORATION D'UNE MERCURIALE DES PRIX À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE RAFFINAGE"

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DÉCISION N°003/SONARA/DG/CAB DU 18 JANVIER 2021

DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°027.20/AONO/SONARA/CIPM/2020 DU 31/11/2020

RELATIF À "L'ASSISTANCE À L'ÉLABORATION D'UNE MERCURIALE DES PRIX À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE RAFFINAGE"

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n°CIPM/S114/PA/027.20 du 15 Janvier 2021 portant proposition d'attribution du Marché;

DÉCIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres n°027.20/AONO/SONARA/CIPM/2020 du 31/11/2020 relatif à l'assistance à l'élaboration d'une mercuriale des prix à la Société Nationale de Raffinage, est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.

Le Directeur Général,

LIMBE le 18 Janvier 2021

Jean-Paul SIMO NJONOU
Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ampliation :

NJONOU Jean Paul Simo

(1) MINMAP - (2) ARMP - (3) CIPM/SONARA - (4) Chrono - (5) Archives

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ?035/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE3/2021 DU 18/01/2021 PORTANT ANNULATION DES LOTS 1 ET 2 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°136/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 14 OCTOBRE 2019 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR LE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrête n°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrête 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant des modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certaines acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision n°00000432/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°136/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 du 14 Octobre 2019 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien par le bitumage en enduit superficiel de certains tronçons de routes dans les Régions du Centre et de l'Ouest;

Vu l'Autorisation d'annulation n°006865/L/PR//MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 28 Décembre 2020 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics et de l'article 102 du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

DECIDE:

Article1 : les lots 1 et 2 de l'Appel d'Offres National Ouvert N°136/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 du 14 Octobre 2019 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien par le bitumage en enduit superficiel de certains tronçons de routes dans les Régions du Centre et de l'Ouest, sont annulés.

Article 2 : les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné, peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures (CIPM-TERI). Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 3 : La présente décision qui tient lieu de main levée du cautionnement provisoire pour les Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ayant soumissionnés, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°0082/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE3/2021RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°120/AAOIO/ MINTP/CIPM-TCRI/2020 DU 03-12-2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT DE PALAR SUR LE MAYO KALLIAO ET SES VOIES D'ACCÈS, SITUÉ AU PK 02+523 DU TRONÇON MAROUA-MORA SUR LA ROUTE NATIONALE N°1, DANS LE DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 55 36 467 03 33 00 093 2251.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité, que la date de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévue le **15/01/2021** est reportée au **29/01/2021** aux mêmes lieu et heure.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 0059-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE À LA FOURNITURE DE PAGNES À THÈMES POUR LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN
S.A.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0034-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du 14 janvier 2021, la lettre-commande pour la fourniture de pagnes à thèmes à la société Aéroports Du Cameroun SA, a été attribuée à la société **CICAM (Cotonnière Industrielle du Cameroun)**, BP 7012, Douala, Tél 233 40 62 15/675 29 78 40, pour un montant TTC de **vingt millions quatre cent mille (20 400 000) FCFA** pour un délai de livraison de **quatre (04) semaines**.

YAOUNDE le 14 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 0078 -21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE NOUVELLES TOILETTES DU PARKING AUTOMOBILES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision **N° 0038 -21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn du 15 Janvier 2021**, le marché relatif aux travaux d'aménagement de nouvelles toilettes dans le parking automobiles de l'Aéroport International de Douala, est attribué à la société **RG & CO, BP : 3683 Douala, Tél : (237) 233 436 955, Fax : (237) 233 421 603**, pour un montant toutes taxes comprises **de quatre-vingt-dix -neuf millions neuf cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-six (99 927 586) F CFA** et un délai d'exécution de **Quatre (04) mois**.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

CENTRAL AFRICAN BACKBONE

COMMUNIQUE N° 00042/C/MPT/UCP-CAB/SPM (AI)/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 00000001/AMI/MPT/CEP-CAB/SPM(A.I)/2019 DU 09 JANVIER 2019, «MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE BIBLIOTHEQUES SPECIALISEES ET AMENAGEMENT DE SALLES DE CLASSE SUR LES DEUX SITES DE SUP'PTIC (YAOUNDE ET BUEA)-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Pays : **Cameroun**

Agence d'exécution : **Central African Backbone**

Nom du Projet/Etude: **Recrutement d'un Consultant Individuel chargé de la maîtrise d'œuvre pour la Construction de bibliothèques spécialisées et aménagement de salles de classe sur les deux sites de SUP'PTIC (Yaoundé et Buea)**

Financement : **Prêt BAD N°5550155000751**

Méthode de sélection : **Sélection des Consultants Individuels**

Date de publication de l'AMI : **19 Janvier 2021**

Informations sur les soumissionnaires

Noms des Candidats	Nationalité	Adresses	Moyenne /100	Rang
MBO ATANGANA Paul Sylvain	CAMEROUN	675 12 95 06/699 94 41 75 ps_mboatangana@yahoo.fr	95	1 ^{er}
EDZOUYOU NKOUMOU Claude Bernadin	CAMEROUN	696 75 42 26/652 61 92 15 edzouclaude@yahoo.fr	85	2 ^{ème}
ATANGANA François Alphonse	CAMEROUN	Cameroun	75	3 ^{ème}

YAOUNDE le 19 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR

BISSOMBI PIERRE PAUL

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**COMMUNIQUE N° 001 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES N° 006
DU 20 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS
AU SEIN DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Faisant suite à l'appel à candidatures ci-dessus référencé, le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

Est recruté comme Spécialiste en Passation des Marchés au sein de l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC), **Madame BETCHEM A NGON Epse NGOTOBO ARROGA**.

L'intéressée est invitée dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP pour les modalités relatives à la prise de service.

YAOUNDE le 20 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL PAR INTERIM

BOYOGUENO ALPHONSE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**COMMUNIQUE N° 002 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES N° 007
DU 20 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE AU SEIN DE L'UNITÉ DE
GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN
(PATNUC).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Faisant suite à l'appel à candidatures ci-dessus référencé, le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

Est recruté comme Comptable au sein de l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC), **Monsieur FOKOU Cyprien**.

L'intéressé est invité dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP pour les modalités relatives à la prise de service.

YAOUNDE le 20 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL PAR INTERIM

BOYOGUENO ALPHONSE

COMMUNE DE TOUBORO

DECISION N°003/D/C-TBRO/SG/2021 DU 06/01 /2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°011/AONO/RN/D47/C-TBRO/C1PM/SG/2020 DU 07/12/2020 EN VUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ACYCLE COMPLET CONSTITUEE DE 03 (TROIS) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS, 01 (UN) BLOC ADMINISTRATIF, UN BLOC INFIRMERIE AVEC SALLE DES ENSEIGNANTS, 01 (UN) PREAU, 02 (DEUX) BLOCS TOILETTES A 06 COMPARTIMENTS ET 01 (UN) FORAGE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITE DE HOME, COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO

FINANCEMENT : FEICOM, Exercice 2020

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, Autorité Contractante,

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisés ;

Vu La Loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020;

Vu Le Décret N°92/085/127 du 26 juin 1992 portant création de la Commune de Touboro ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

Vu N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu Arrêté N°000259/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant de l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

Vu La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°011/AONO/RN/D47/C-TBRO/C1PM/SG/2020 DU 07/12/2020 EN VUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE A CYCLE COMPLET CONSTITUEE DE 03 (TROIS) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS, 01 (UN) BLOC ADMINISTRATIF, UN BLOC INFIRMERIE AVEC SALLE DES ENSEIGNANTS, 01 (UN) PREAU, 02 (DEUX) BLOCS TOILETTES A 06 COMPARTIMENTS ET 01 (UN) FORAGE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITE DE HOME, COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

Vu Le rapport de la sous-commission d'analyse des Offres ; Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°019/P.A/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SEC/2021 du 04/01/2021

Considérant les nécessités de services

DECIDE :

Article 1er : Le Marché, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
LOT UNIQUE	ETS BET GROUPE STEPH BP : 363 Ngaoundéré	8 999 539	Huit (08) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

TOUBORO le 6 Janvier 2021

Le MAIRE

YANDAL Celestin

COMMUNE DE TOUBORO

DECISION N°001/D/C-TBRO/SG/2021 DU 06/01/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°010/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 07/12/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE A CYCLE COMPLET CONSTITUEE DE 03 (TROIS) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS, 01 (UN) BLOC ADMINISTRATIF, UN BLOC INFIRMERIE AVEC SALLE DES ENSEIGNANTS, 01 (UN) PREAU, 02 (DEUX) BLOCS TOILETTES A 06 COMPARTIMENTS ET 01 (UN) FORAGE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITE DE HOME, COMMUNE DE TOUBORG, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO

FINANCEMENT : FEICOM, Exercice 2020

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, Autorité Contractante,

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisés ;

Vu La Loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu Le Décret N°92/085/127 du 26 juin 1992 portant création de la Commune de Touboro ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu Arrêté N°000259/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

Vu La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT 10/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 07/12/2020 relatif aux travaux de construction d'une école a cycle complet constituée de 03 (trois) blocs de 02 salles de classe équipées de tables bancs, 01 (un) bloc administratif, un bloc infirmerie avec salle des enseignants, 01 (un) préau, 02 (deux) blocs toilettes a 06 compartiments et 01 (un) forage photovoltaïque dans la localité de home, commune de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;

Vu Le rapport de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°018/P.A/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SEC/2021 du 04/01/2021

Considérant les nécessités de services

DECIDE :

Article 1er : Le Marché, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
LOT UNIQUE	ETS SOUAIBOU ADAMOU BP : 23 TOUBORO Tel : 699 00 41 24	130 391 350 FCFA	Huit (08) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

TOUBORO le 6 Janvier 2021

Le MAIRE

YANDAL Celestin

COMMUNE DE TOUBORO

DECISION N°002/D/C-TBRO/SG/2021 DU 06/01/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°009/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 07/12/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES-BANCS, SIX (06) BLOCS LATRINES A 06 COMPARTIMENTS ET SIX (06) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE TOUBORO , DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DUNORD, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE ; MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO
FINANCEMENT : FEICOM Exercice 2020
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, Autorité Contractante,

Vu La Constitution ;
Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisés ;
Vu La Loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020;
Vu Le Décret N°92/085/127 du 26 juin 1992 portant création de la Commune de Touboro ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu L'Arrêté N°000259/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.
Vu La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
Vu DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°009/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 07/12/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES-BANCS, SIX (06) BLOCS LATRINES A 06 COMPARTIMENTS ET SIX (06) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE TOUBORO , DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE
Vu Le rapport de la sous-commission d'analyse des Offres ;
Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°017/P.A/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SEC/2021 du 04/01/2021
Considérant les nécessités de services

DECIDE :

Article 1er : La lettre commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

N° LOT	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
LOT 1	SOCIETE DS SARL BP : TEL	44 006 720	Quatre (04) mois
LOT 2	ETS AHMADOU VOJANI BP : TEL: 699 41 39 32	48 189 099	Quatre (04) mois
LOT 3	ETS BOGNO BUSINES, BP: 514 Ngaovndéré Tel : 677648638	47 883 505	Quatre (04) mois
LOT 4	ETS ABOU, BP : 1882 Garoua TEL : 699 50 80 80	105 000 000	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

COMMUNE DE TOUBORO

DECISION N°019/D/C-TBRO/SG/2020 DU 14 DEC 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 16 NOVEMBRE 2020 RELATIF À TEXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE ET AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DES JEUX À L'ÉCOLE MATERNELLE DE WALDÉ DANS LA COMMUNE DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO

FINANCEMENT : IDA 2018, Exercice 2020

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, Autorité Contractante,

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisés ;

Vu La Loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu Le Décret N°92/085/127 du 26 juin 1992 portant création de la Commune de Touboro ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'Arrêté N°000259/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

Vu La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu Demande de Cotation N°007/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 du 16 Novembre 2020 relatif à 1 exécution des travaux de construction d'une clôture et et aménagement d'une aire des jeux à 1 école maternelle de Waldé dans la Commune de Touboro, Département du Mayo Rey, Région du Nord, (procédure d'urgence).

Vu Le rapport de la sous-commission d'analyse des Offres ; Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°14/P.A/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SEC/2020 du 07/12/2020

Considérant les nécessités de services

DECIDE :

Article 1er: La lettre commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)		Délai d'exécution
		En chiffre	En lettre	
Lot unique	ETS MAIDADI ET FILS BP : 535 NGaoundéré Tél : 696 90 55 52	21 492 682	Vingt-un millions quatre cent quatre-vingt-douze mille six cent quatre-vingt-deux	Cent vingt (120) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

TOUBORO le 14 Décembre 2020

Le MAIRE

YANDAL Celestin

COMMUNE DE TOUBORO

DECISION N°018/D/C-TBRO/SG/2020 DU 14 DEC 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 16 NOVEMBRE 2020 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉALISATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE À L'ABATTOIR MUNICIPAL DE MBAIMBOUM ET D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À L'ÉCOLE PUBLIQUE GROUPE 1 B DE TOUBORO, DANS LA COMMUNE DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DUMAYO REY, RÉGION DU NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO

FINANCEMENT : PNDP (FED) Exercice 2020

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, Autorité Contractante,

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisés ;

Vu La Loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu Le Décret N°92/085/127 du 26 juin 1992 portant création de la Commune de Touboro ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'Arrêté N°000259/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

Vu La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ; Vu Demande de Cotation N°006/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 du 16 Novembre 2020 relatif à l'exécution des travaux de réalisation d'un forage équipé de Pompe à énergie solaire à l'Abattoir municipal de MBAIMBOUM et d'un forage équipé de PMH à L'Ecole Publique Groupe 1 B de Touboro, dans la Commune de Touboro, Département du Mayo Rey, Région Du Nord (En procédure d'urgence).

Vu Le rapport de la sous-commission d'analyse des Offres ; Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°14/P.A/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SEC/2020 du 07/12/2020

Vu Considérant les nécessités de services

DECIDE :

Article 1er: La lettre commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)		Délai d'exécution
		En chiffre	En lettre	
Lot unique	ETS ABOU B.P : 1882 Garoua Tél : 699 50 80 80	24 421 000	Vingt-quatre millions quatre cent-vingt-un mille	Cent vingt (120) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

TOUBORO le 14 Décembre 2020

Le MAIRE

YANDAL Celestin

COMMUNE DE TOUBORO

DECISION N°021/D/C-TBRO/SG/2020 DU 14 DEC 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 16 NOVEMBRE 2020 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE WALDE DANS LA COMMUNE DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO REY, RÉGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO

FINANCEMENT : IDA 18, Exercice 2020

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, Autorité Contractante,

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisés ;

Vu La Loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020;

Vu Le Décret N°92/085/127 du 26 juin 1992 portant création de la Commune de Touboro ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'Arrêté N°000259/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

Vu La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu Demande de Cotation N°009/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 du 16 Novembre 2020 relatif à l'exécution des travaux de construction d'un bloc Maternel à l'Ecole Maternelle Publique de WALDE dans la Commune de Touboro, Département du Mayo Rey, Région du Nord (En procédure d'urgence).

Vu Le rapport de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par la

Lettre N°12/P-A/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SEC/2020 du 07/12/2020

Considérant les nécessités de services

DECIDE :

Article 1er: La lettre commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)		Délai d'exécution
		En chiffre	En lettre	
1	ETS SOUAIBOU ADAMOU BP : 23 TOUBORO Tél : 699 00 41 24	28 000 000	Vingt-huit millions	Cent vingt (120) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

TOUBORO le 14 Décembre 2020

Le MAIRE

YANDAL Celestin

COMMUNE DE TOUBORO

DECISION N°020/D/C-TBRO/SG/2020 DU 14 DEC 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°008/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 16 NOVEMBRE 2020 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉALISATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À ENERGIE SOLAIRE À L'ECOLE MATERNELLE DE WALDE ET D UN FORAGE À MOTRICITÉ HUMAINE AU CES DE NGOUMI DANS LA COMMUNE DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO REY, RÉGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO

FINANCEMENT : IDA 2018, Exercice 2020

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, Autorité Contractante,

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisés ;

Vu La Loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu Le Décret N°92/085/127 du 26 juin 1992 portant création de la Commune de Touboro ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'Arrêté N°000259/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

Vu La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ; Vu Demande de Cotation N° 008/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 du 16 Novembre 2020 relatif à l'exécution des travaux de réalisation d'un forage équipé de Pompe à Energie solaire à l'Ecole Maternelle de WALDE et d'un Forage à Motricité Humaine au CES de NGOUMI dans la Commune de Touboro, Département du Mayo Rey, Région du Nord (En procédure d'urgence).

Vu Le rapport de la sous-commission d'analyse des Offres ; Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°15/P.A/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SEC/2020 du 07/12/2020

Considérant les nécessités de services

DECIDE :

Article 1er: La lettre commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)		Délai d'exécution
		En chiffre	En lettre	
Lot unique	ETS MOBACH BP : 310 GAROUA Tél:699 00 41 24	23 579 314	Vingt-trois millions cinq cent soixantedix-neuf mille trois cent quatorze	Cent vingt (120) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

TOUBORO le 14 Décembre 2020

Le MAIRE

YANDAL Celestin

COMMUNE DE TOUBORO

DECISION N°017/D/C-TBRO/SG/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 DU 16 NOVEMBRE 2020 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR AVEC CLÔTURE ET D'UN BLOC DE LATRINE À TROIS COMPARTIMENTS À MBAIMBOUM DANS LA COMMUNE DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO REY, RÉGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO

FINANCEMENT : IDA 18, Exercice 2020

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, Autorité Contractante,

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu Le Décret N°92/085/127 du 26 juin 1992 portant création de la Commune de Touboro ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'Arrêté N°000259/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

Vu La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu Demande de Cotation N° 005/DC/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2020 du 16 Novembre 2020 relatif à l'exécution des travaux de construction d'un abattoir avec clôture et d'un bloc de latrine à trois compartiments à MBAIMBOUM dans la Commune de Touboro, Département du Mayo Rey, Région du Nord (En procédure d'urgence).

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des Offres ; Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°16/P.A/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SEC/2020 du 07/12/2020

Considérant les nécessités de services

DECIDE :

Article 1er: La lettre commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)		Délai d'exécution
		En chiffre	En lettre	
1	ETS MAIDADI ET FILS BP : 535 NGaoundéré Tél : 696 90 55 52	63 491 213	Soixante-trois millions quatre cent quatre-vingt-onze mille deux cent treize	Cent vingt (120) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0038- 21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES NOUVELLES TOILETTES DU PARKING AUTOMOBILES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution N° 12-58^{ème} Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89^{ème} Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89^{ème} Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La correspondance n° 0001-21/ADC/PCA/cm du 11.Janvier 2021, de monsieur le Président du Comité d'Examen des Demandes de dérogations, portant le renouvellement à titre exceptionnel l'autorisation de gré à gré ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la correspondance n° 0122-20/ADC/CIPM/se du 30 novembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1- Le marché relatif aux travaux d'aménagement des nouvelles toilettes du parking automobiles de l'Aéroport International de Douala est attribué à la société **RG & CO**, BP :3683 Douala, Tél : (237) 233 436 955, Fax : (237) 233 421 603, pour un montant **toutes taxes comprises de quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-six (99 927 586) F CFA** et un délai d'exécution de **Quatre (04) mois**.

ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société **RG & CO** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0034-21ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE À LA FOURNITURE DE PAGNES À THÈMES POUR LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN
S.A.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La correspondance **N° 0002-21/ADC/PCA/cm du 11 janvier 2021** de Monsieur le Président du Comité d'Examen des Demandes de Dérogation, portant autorisation de gré à gré ;

DECIDE :

ARTICLE 1 -La lettre-commande relative à la fourniture de pagnes à thèmes la société Aéroports Du Cameroun S.A, est attribuée à la société **CICAM (Cotonnière Industrielle du Cameroun)**, BP 7012 Douala, Tél 233 40 62 15/ 675 29 78 40 pour un montant TTC de **vingt millions quatre cent mille (20 400 000) FCFA** pour un délai de livraison de **quatre (04) semaines**.

ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société **CICAM (Cotonnière Industrielle du Cameroun)** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 -La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 14 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com